

COIFFURE
AMANDINE
RUE DU LAC DE LERONE
46090 ARCAMBAL

L'AUTENTIQUE COIFFURE
COIFFON AMANDINE
4 RUE DU LAC DE LERONE
46090 ARCAMBAL

Facture

Facture		Numéro pièce		Client		Votre référence		FREDERIC		Montant HT	
Date											
10/12/2025		1434610		CB042654		TICKET N° 46089 CAISSE 360					6,19 1
Référence	Désignation	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net						9,49 1
126908	BEAUTIST SH HYDRATANT 300ML	1,00	7,28	15,00%	6,18						20,76 1
126914	BEAUTIST BAUME NUTRITIF 2EN1 250ML	1,00	11,16	15,00%	9,48						18,53 1
107132	ARTISAN RICCIOLETTA LAIT MODEL.BOUCLÉS200ML	2,00	10,38		10,38						16,08 1
131945	SUBTIL POUDRE PUFF PUFF 8G	2,00	10,90	15,00%	9,26						19,45 1
130707	ARGANOIL BLONDE STORY SH.EXTRA VIOLET 250ML	2,00	8,04		8,04						19,88 1
122516-BEIGE	SUBTIL RETOUCH LAB MASQ.195ML	2,00	11,44	15,00%	9,72						1
125700	ARGANOIL RITUAL BLONDE COND. 250ML	2,00	9,94		9,94						1
131259	SUBTIL BOL DE COLORATION	2,00	2,50	100,00%							
131260	SUBTIL PINCEAU DE COLORATION	2,00	2,00	100,00%							
RECAPITULATIF			570,66								
Produits Techniques			122,76								
Produits Vente											
Total HT			693,42	20,00	138,68						
% esc.											
Escompte											
Eco-contribution											
Base T.V.A			693,42								
Taux			20,00								
Montant T.V.A			138,68								
T.T.C.											
*****			832,10								
Facture			832,10								

Clause de réserve de propriété
La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.
Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.
Conformément aux articles 441-6 et 441-5 du code de commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.
Le retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.
L'escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Règlement par virement, merci de rappeler votre code client en référence
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877
BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

A découper et joindre à votre règlement par chèque
Net à Payer : 832,10EUR au plus tard le 30/01/26
Client : CB042654 Facture : 1434610 du 10/12/2025
SAS BOY DIFFUSION TOULOUSE